



ArcelorMittal

COMPTE RENDU

Rencontre de création d'un
comité de suivi avec le voisinage

Tenue le 3 octobre 2018

au Centre multifonctionnel de Contrecoeur

Compte rendu rédigé par



TRANSFERT
Environnement et Société

L'art de bâtir des ponts

transfertconsult.ca

MONTREAL - QUEBEC - ROUENY-NORANDA -
SHERBROOKE - SAGUENAY

1 CONTEXTE ET DÉROULEMENT

Le 3 octobre 2018, l'équipe d'ArcelorMittal Produits longs Canada a convié la communauté de Contrecœur à une rencontre visant à lui permettre de :

- Rencontrer ArcelorMittal et en savoir plus sur les opérations à Contrecœur
- Obtenir une mise à jour sur les suivis de la rencontre du 12 juillet dernier
- Échanger sur le mandat, le fonctionnement et la composition du comité

Vingt-neuf personnes se sont présentées à la rencontre, qui se déroulait au Centre multifonctionnel de Contrecœur (475, rue Chabot). Dès 18 h 00, les personnes présentes étaient invitées à discuter avec des membres de l'équipe d'ArcelorMittal. La présentation a commencé vers 18 h 40 et s'est terminée vers 21 h 20, et a été entrecoupée de périodes d'échanges avec les citoyens sur place. Les contenus présentés se retrouvent à l'annexe 2.

Représentants d'ArcelorMittal <ul style="list-style-type: none">- Marco Savard, directeur général, Complexe de Contrecœur-Est- Luc Chabot, directeur, Environnement- Louis-Philippe Péloquin, directeur, Communications- Karine Raiche, spécialiste, Communications	Animation <ul style="list-style-type: none">- Alex Craft, Transfert Environnement et Société Prise de notes et production du compte rendu <ul style="list-style-type: none">- Dave Arseneau et Camille Montreuil, Transfert Environnement et Société
---	--

Gardienne du processus, la firme Transfert Environnement et Société était chargée d'animer la rencontre, de s'assurer que les informations soient présentées clairement, de documenter les questions, préoccupations et suivis à réaliser et de produire un compte rendu fidèle aux échanges.

2 TOUR DE TABLE – ATTENTES EXPRIMÉES

Pour amorcer la rencontre, M. Craft suggère de réaliser un tour de table afin que les personnes présentes puissent se présenter et préciser leur intérêt à participer.

Lors de ce tour de table, les principaux sujets d'intérêt soulevés sont les suivants :

- Poussières (taches sur les véhicules et les habitations, composition, effets sur la santé)
- Pollution sonore, notamment la nuit
- Préservation des espaces verts à Contrecœur
- Gaz à effet de serre
- Qualité de l'air
- Possibilités de collaboration à différents projets
- Informations plus générales sur les activités et projets d'ArcelorMittal

3 PARTAGE D'INFORMATION PAR ARCELORMITTAL

Pour la première partie de la rencontre, les représentants d'ArcelorMittal ont réalisé une présentation couvrant les suivis de la rencontre du 12 juillet 2018, l'avancement des projets d'investissement en cours et les nouveaux moyens de communication de l'entreprise. L'intégralité de la présentation visuelle se trouve à l'annexe 2.

Suivis de la rencontre du 12 juillet 2018

(Diapositives 6 à 18)

Les représentants d'ArcelorMittal présentent la liste des suivis inscrits au compte rendu de la rencontre du 12 juillet, en précisant les actions réalisées depuis pour chacun d'entre eux.

1. *Évaluer la possibilité qu'ArcelorMittal prenne l'initiative de placer des appareils pour mesurer la qualité de l'air, et que l'entreprise réalise des campagnes d'échantillonnages sur une plus grande durée (une année complète, par exemple)*

Les questions et commentaires suivants sont formulés :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<i>À partir de quand pensez-vous mettre en place les équipements?</i>	M. Chabot répond que les équipements devraient être mis en place vers l'été 2019.
<i>Est-ce que c'est un certificat d'autorisation que vous souhaitez obtenir?</i>	M. Chabot répond que non. Il s'agit de notre attestation d'assainissement, renouvelable aux 5 ans, dans laquelle des discussions sont en cours avec le ministère de l'Environnement (MDDELCC) pour déterminer certaines mesures à appliquer.
<i>Est-ce que ces équipements permettront d'identifier si les poussières se déplacent plus loin?</i>	M. Chabot répond que c'est en effectuant une modélisation que cette information pourrait être obtenue. Une modélisation, qui demande de prendre en compte une quantité importante de données, sera d'ailleurs réalisée au cours des prochaines années.

<p><i>Si je comprends bien, vous aurez à la fois des équipements pour collecter des données en temps réel, avec des capteurs, et des modélisations pour mesurer la dispersion des poussières sur le territoire.</i></p>	<p>M. Chabot confirme. Les modélisations seront disponibles à plus long terme, et pourront être rendues publiques en temps et lieux.</p>
<p><i>Est-ce que l'équipement utilisé pour collecter les données sur la qualité de l'air sera mobile?</i></p>	<p>M. Chabot répond que cet équipement pourrait être mobile, mais qu'il s'attend à ce que le ministère, dans l'attestation d'assainissement, demande un équipement fixe.</p>
<p><i>Est-ce que l'équipement que vous avez acquis pour les échantillonnages permettra de connaître la composition des poussières, ou uniquement la taille des particules?</i></p>	<p>M. Chabot explique que l'équipement permet de connaître les concentrations. Il précise qu'une seule taille de particules peut être échantillonnée à la fois.</p>
<p><i>Jusqu'à quelle taille pouvez-vous aller?</i></p>	<p>M. Chabot répond qu'il est possible de d'évaluer les PM_{2,5} (c'est-à-dire des poussières de 2,5 micromètres).</p>
<p><i>Est-ce que les données recueillies seront analysées périodiquement (particulièrement en ce qui a trait à la composition des particules)?</i></p>	<p>M. Chabot précise que les équipements acquis ne permettent pas d'analyser quels paramètres sont présents dans les particules. Cela nécessiterait un autre type d'échantillonnage, beaucoup plus exigeant à réaliser, puisque les filtres devraient être changés chaque 24 heures.</p>
<p><i>C'est comme si on s'intéressait à la concentration des particules, mais pas à la nature des émissions. Connaissez-vous la nature des émissions?</i></p>	<p>M. Chabot répond qu'ArcelorMittal a effectivement des données sur la nature des émissions. Depuis 10 ans, ArcelorMittal a des cellules d'entreposage des poussières sur son site, et est tenu de réaliser, chaque année, des échantillonnages de trois jours en amont et en aval de ces cellules.</p>

<i>Est-ce que ce sont alors l'ensemble des métaux qui sont échantillonnés?</i>	<p>M. Chabot répond que des analyses très détaillées sur les poussières elles-mêmes, mais que, pour ce qui est de l'air ambiant, seuls les principaux contaminants sont analysés.</p> <p>M. Craft demande s'il serait possible d'aborder la question de la composition des poussières au Comité de suivi, et M. Chabot indique que oui.</p>
<i>La présence d'échantillonneurs n'empêchera toutefois pas la poussière de se disperser dans la ville, d'aller sur nos voitures.</i>	M. Chabot répond que non, en effet.
<i>La démarche ne doit toutefois pas seulement s'articuler autour des voitures, il y a également la question de notre santé.</i>	

2. *Réaliser un suivi auprès des sous-traitants pour les inciter à utiliser des alarmes de recul moins bruyantes*
3. *Poursuivre la réflexion sur la meilleure façon d'assurer le maintien du chenal*

Le commentaire suivant est formulé :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<i>Le chenal est bouché depuis une vingtaine d'années. Sa présence permettait autrefois de refroidir les eaux chaudes, et il ne permet plus de le faire.</i>	

4. *Évaluer la demande d'un citoyen concernant le terrain du bois du Curé – à savoir si ArcelorMittal pourrait acquérir ce terrain*
5. *Évaluer la possibilité d'entretenir les terrains en friche du côté nord de la route 132, pour la portion de terrain appartenant à ArcelorMittal*

6. Évaluer la possibilité de dégager l'accotement de la route 132 sur la portion appartenant à ArcelorMittal (présence de résidus grossiers – enjeu pour les cyclistes)

La question suivante est formulée :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<i>Pour le nettoyage de l'accotement de la route 132, avez-vous songé demander à Grantech de partager les coûts? Ils produisent aussi de la poussière.</i>	M. Savard répond que cette solution n'a pas été envisagée. M. Péloquin précise qu'ArcelorMittal se concentre sur la portion de la route située près de sa propriété.

7. Tenir compte des suggestions évoquées lors de la rencontre quant aux moyens de communication à privilégier avec la communauté
8. De façon générale, tenir la communauté informée de l'avancement des projets d'investissement

Mise à jour – Projets d'investissement

(Diapositives 19 à 27)

M. Marco Savard, directeur du complexe de Contrecœur-Est, présente l'état d'avancement des projets d'investissement annoncés à la rencontre publique du 12 juillet.

Pendant la présentation, les questions et commentaires suivants sont formulés :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<i>Pour les fours de réchauffe, je comprends que vous continuerez à utiliser le même combustible, mais en augmentant l'efficacité?</i>	M. Chabot confirme que l'amélioration consiste à améliorer l'efficacité des fours de manière à diminuer l'utilisation du gaz naturel.

<p><i>Quelle superficie a-t-elle dû être déboisée pour réaliser le projet de route?</i></p>	<p>M. Chabot répond qu'il n'a pas l'information avec lui et pourrait la fournir ultérieurement. Il précise qu'ArcelorMittal a minimisé l'emprise à 30 mètres de large, notamment pour réduire au maximum le déboisement requis.</p>
<p><i>La superficie pour la route est probablement plus élevée que celle du bois du Curé. La préservation de cet espace aurait été une belle contribution à titre de compensation.</i></p>	<p>M. Chabot rappelle qu'ArcelorMittal a préservé un espace vert à haute valeur écologique sur ses terrains. L'espace protégé représente le double de la superficie déboisée.</p>
<p><i>Est-ce que c'est ArcelorMittal qui a financé le déplacement de la conduite de gaz?</i></p>	<p>M. Chabot explique qu'en vertu de l'entente discutée avec Énergir (anciennement Gaz Métro), ArcelorMittal paye pour 50 % des 2,4 M\$ requis pour le déplacement de la conduite. ArcelorMittal paye aussi pour l'entièreté de la construction de la route.</p>
<p><i>Pourquoi ne pas avoir construit un pont par-dessus la conduite de gaz, plutôt que de la déplacer?</i></p>	<p>M. Savard répond qu'il s'agissait en effet de la première option retenue, mais que, pour permettre à Énergir de faire des interventions au besoin, il aurait été nécessaire de construire un pont amovible. L'option du déplacement de la ligne devenait alors moins complexe et moins onéreuse.</p>
<p><i>En discutant avec un membre de l'équipe, tout à l'heure, j'ai compris que vous aviez dû compenser la superficie des travaux en préservant un autre terrain, qui représente le double de la superficie déboisée?</i></p>	<p>M. Chabot indique, sur une carte, l'emplacement de la zone de compensation, située au sud-est de la propriété d'ArcelorMittal.</p>
<p><i>Quand vous dites que cette zone a été compensée, cela signifie que tout le territoire autour pourrait être déboisé?</i></p>	<p>M. Chabot indique qu'il s'agit d'une zone industrielle, qui pourrait effectivement être déboisée.</p>
<p><i>C'est pour cette raison que je vois un intérêt à ce qu'ArcelorMittal préserve des zones qui ne sont pas nécessairement sur son terrain.</i></p>	<p>M. Péloquin rappelle qu'ArcelorMittal est partenaire d'un projet de préservation d'un espace vert en cours à l'extérieur de sa propriété. Ce projet sera annoncé ultérieurement.</p>

<p><i>Pour l'investissement sur le système de gestion des poussières à Contrecœur-Est, avez-vous identifié un échéancier?</i></p>	<p>M. Savard répond qu'ArcelorMittal projette terminer les phases 1 et 2 pour l'automne 2019, et tente même de devancer cette échéance. L'entreprise est également en préparation d'une phase 3, soit l'installation d'un nouveau dépoussiéreur extérieur qui permettra de doubler la capacité de dépoussiérage et facilitera l'entretien des équipements.</p>
<p><i>Les améliorations que vous réalisez tiennent compte de la pollution connue aujourd'hui. Prévoyez-vous augmenter votre production dans les années à venir?</i></p>	<p>M. Savard répond qu'ArcelorMittal vise globalement une augmentation de 5 à 10 % de sa production sur plusieurs années, mais que les nouveaux systèmes de dépoussiéreurs sont conçus pour pouvoir absorber cette hausse de production.</p>
<p><i>Est-ce que vous marchez avec Rio Tinto Fer et Titane (anciennement Q.I.T. Fer et Titane)?</i></p>	<p>M. Savard répond que non, il s'agit d'une compagnie complètement distincte.</p>
<p><i>Je ne sais toujours pas ce que je peux faire pour le nettoyage de mon véhicule et de ma maison.</i></p>	<p>M. Savard explique qu'ArcelorMittal priorise la réduction à la source. Par ailleurs, l'entreprise n'est pas responsable de l'ensemble des émissions de poussières du parc industriel. Elle cherche donc à améliorer sa propre performance environnementale.</p>
<p><i>Mais la poussière de rue, contrairement à celle que je retrouve sur ma voiture, se nettoie facilement. Mon concessionnaire me dit que je dois réaliser une décontamination, ce qui est très onéreux. J'ai vécu dans d'autres villes industrielles et je n'avais pas de problèmes, mais je suis contrarié de devoir subir les conséquences de ces poussières. J'aimerais avoir droit à des compensations pour les lavages que je dois effectuer, comme Rio Tinto le fait, par exemple.</i></p>	<p>M. Craft demande si, dans le cadre des travaux du Comité, ArcelorMittal pourrait aborder la question des mécanismes de compensation. M. Péloquin indique que oui.</p>
<p><i>Est-ce qu'il y a d'autres usines autour de vous qui pourraient générer des poussières?</i></p>	<p></p>

<p><i>Est-ce que l'ensemble du parc industriel pourrait verser des montants à la Ville, auprès de qui nous pourrions ensuite récupérer le montant des compensations?</i></p>	<p>M. Craft confirme que cette proposition est prise en note.</p>
<p><i>En Estrie, il existe une papetière ayant un lave-auto ouvert au public à sa sortie.</i></p>	
<p><i>Je vis à Contrecoeur depuis 40 ans et le problème semble venir de l'usine de réduction (quand vous l'arrêtez, on voit une différence). Pourtant, aucun projet présenté ce soir n'est en lien avec l'usine de réduction.</i></p>	<p>M. Savard explique que seuls les projets actuels ont été présentés, mais que dans le plan 2020-2025, il existe des projets pour l'usine de réduction.</p>
<p><i>Personnellement, ce sont les effets cumulatifs qui m'inquiètent. Le bois du Curé, qui représente 1,2 hectare de forêt, représente un dépoussiéreur naturel et aurait des impacts positifs sur la population, comme d'atténuer le bruit. Il est encore temps de le sauver. Le reboisement ne donne jamais le même résultat que la préservation des espaces existants.</i></p> <p><i>Je vous demanderais donc de rouvrir la possibilité de préserver le bois du Curé et d'en faire un thème de discussion au Comité.</i></p>	<p>M. Craft note qu'il y a un intérêt à aborder les thèmes des effets sur la santé et de la préservation du bois du Curé, et rappelle qu'il y aura un exercice, plus tard dans la soirée, afin de prioriser les thèmes à aborder au Comité.</p>
<p><i>Lorsque vous avez réalisé vos caractérisations, avez-vous pris des échantillons sur les véhicules? À mon avis, ce serait important.</i></p>	<p>M. Chabot répond qu'il y a plusieurs années, des échantillons avaient été récoltés chez un concessionnaire automobile situé à proximité.</p>
<p><i>Quels avaient été les résultats de ces tests? Je me doute qu'il devait y avoir de la scorie, mais il y avait probablement du manganèse aussi?</i></p>	<p>M. Chabot répond qu'il s'agissait d'un mélange de paramètres, qu'aucune source précise n'a pu être identifiée.</p>
<p><i>Mais ArcelorMittal ne constitue qu'une usine.</i></p>	<p>M. Chabot explique qu'ArcelorMittal possède plusieurs installations.</p> <p>M. Craft demande s'il y a un intérêt à ce que des tests sur les véhicules soient réalisés.</p>

<p><i>Oui, et pas seulement sur les voitures. Il s'agit d'un enjeu de santé publique, et donc d'informations importantes pour les citoyens.</i></p>	<p>M. Péloquin indique qu'à la suite du rapport réalisé par le MDDELCC en 2016, un rapport a été réalisé par la Direction de santé publique. Celui-ci conclut que les poussières ne représentent pas un danger pour la santé.</p>
<p><i>Est-ce que ce rapport est public?</i></p>	<p>M. Chabot répond que oui, et qu'une demande d'accès à l'information doit être effectuée pour l'obtenir. M. Craft rappelle que le rapport de la Direction de la santé publique constitue une interprétation de celui du MDDELCC en termes d'effets sur la santé.</p>
<p><i>Je comprends qu'il puisse être long de réaliser des études conjointement avec le ministère. Toutefois, si ArcelorMittal soupçonne que ses activités puissent être nuisibles pour la communauté, je m'attends à ce qu'elle réalise elle-même ses analyses.</i></p>	<p>Mme Raiche rappelle que des analyses ont déjà été réalisées en 2016 par le MDDELCC.</p>
<p><i>Pourquoi ne pas faire un consortium, et réaliser des analyses périodiques, plus fréquentes qu'à chaque deux ans?</i></p>	<p>M. Craft indique que la préoccupation des impacts sur la santé a bien été notée.</p> <p>M. Péloquin ajoute que la première préoccupation d'ArcelorMittal est la santé et la sécurité de ses employés et qu'à l'intérieur de l'usine, des analyses sont réalisées régulièrement. M. Savard explique qu'il y a davantage de poussières dans les usines et que, malgré des échantillonnages de santé presque annuels, aucune problématique n'a été décelée. M. Chabot ajoute que des examens pulmonaires sont également réalisés auprès des employés.</p>
<p><i>Je ne mets pas en doute ce que vous faites. Les citoyens ont toutefois besoin d'être informés pour être rassurés. C'est pour cette raison que nous devons poser des questions.</i></p>	<p>M. Savard répond qu'il s'agit de l'un des objectifs du Comité de suivi, et que s'il s'agit d'une préoccupation, elle sera abordée.</p>

<p><i>Personnellement, je ne crois pas que les travaux du Comité doivent porter uniquement sur les poussières.</i></p>	<p>M. Savard explique que c'est le Comité qui déterminera les thèmes qui seront traités.</p>
<p><i>Avez-vous une entente avec la Ville au niveau du déboisement? Auparavant, cela constituait une barrière pour vos activités.</i></p>	<p>M. Craft explique que des représentants de la Ville de Contrecoeur seront présents au Comité et pourront fournir des éclaircissements au besoin. Par contre, pour émettre des préoccupations à l'endroit de la Ville, les citoyens sont invités à se rendre au conseil municipal.</p>
<p><i>Mettez-vous des actions en œuvre pour les retombées de poussières sur les voitures de vos employés?</i></p>	<p>M. Savard indique que non.</p>
<p><i>Que font vos employés pour pallier au problème? Utilisent-ils un produit en particulier?</i></p>	<p>M. Savard répond qu'il y a plusieurs solutions possibles. Certains se procurent par exemple des produits auprès d'une entreprise spécialisée de la région.</p>
<p><i>J'aimerais apporter une précision. En juillet, si nous vous avons proposé de préserver le bois du Curé, c'est qu'il existe un risque que la zone près du carrefour giratoire devienne une zone industrielle. Nous tentons donc de la sauver avant qu'elle ne soit déboisée.</i></p>	<p></p>

Moyens de communication

(Diapositives 28 et 29)

M. Péloquin annonce la création d'une page Facebook par l'entreprise et rappelle les mécanismes à utiliser afin de formuler formellement une plainte.

Les questions et commentaires suivants sont formulés :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<i>Souvent, la nuit, nous entendons des sirènes qui durent plusieurs minutes. Je ne crois pas que ce soit des alarmes de recul. Savez-vous de quoi il s'agit, et est-ce que ce serait possible de les rediriger?</i>	<p>M. Chabot indique que ces bruits proviennent de l'usine de réduction.</p> <p>Puis, M. Savard rappelle que l'un des objectifs de la démarche est de récolter ce type d'information. ArcelorMittal émet de nombreux types d'alarmes, qui ne sont pas nécessairement toutes dérangeantes, mais ne connaît pas celles qui sont problématiques. Il invite la communauté à indiquer les situations problématiques afin qu'ArcelorMittal puisse en identifier la source et rechercher des pistes de solution.</p> <p>Puis, M. Craft suggère au citoyen d'aller donner des précisions, à la pause, sur cette situation aux représentants d'ArcelorMittal.</p>
<i>De savoir seulement qu'il y a une sirène la nuit, ça ne doit pas être évident pour vous.</i>	<p>M. Savard répond qu'en effet, ArcelorMittal invite les gens à être le plus précis possible lorsqu'ils signalent une situation problématique.</p> <p>M. Péloquin ajoute qu'avec les nouveaux développements domiciliaires, ArcelorMittal reçoit de nouvelles plaintes, et que l'objectif de la démarche est de s'ajuster à cette nouvelle situation.</p>
<i>Il pourrait être pertinent de discuter des plaintes que vous recevez avec le Comité de suivi.</i>	<p>M. Craft indique qu'il sera proposé d'inclure deux points statutaires aux rencontres du Comité, soit le suivi des projets et le suivi des plaintes.</p>

J'aimerais souligner l'importance de la traçabilité de la gestion des plaintes. Si quelqu'un vit la même problématique que moi, j'aimerais savoir si elle a été gérée et comment.

M. Craft indique qu'un registre détaillé des signalements permet cette « traçabilité ».

4 CONSTITUTION DU COMITÉ DE SUIVI

D'abord, l'équipe d'ArcelorMittal rappelle les intentions qui ont guidé la décision de former un comité de suivi. Puis, M. Péloquin cède la parole à M. Craft pour l'atelier de création d'un comité de suivi.

M. Craft présente le fonctionnement proposé : pour chaque élément discuté, une proposition sera soumise et les personnes présentes seront appelées à voter à savoir si elles jugent la proposition :

- A. Tout à fait convenable (pas d'ajustement nécessaire)
- B. Convenable, mais gagnerait à être ajustée
- C. Pas convenable (doit être revue)

M. Péloquin ajoute que les propositions sont inspirées des bonnes pratiques de ce type de comités et que c'est pour cette raison qu'ArcelorMittal a choisi d'être accompagnée par Transfert, qui coordonne une quarantaine de comités de ce type au Québec. M. Craft précise que, même si les propositions sont inspirées des meilleures pratiques, elles sont flexibles et peuvent être discutées.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<i>Si on décide qu'une proposition est tout à fait convenable, est-ce que cela signifie qu'on ne pourra plus jamais en discuter?</i>	M. Craft répond que le Comité appartiendra à ses membres et que si des ajustements sont requis en cours de route, les membres pourront en faire la proposition.
<i>Je ne suis pas un expert d'ArcelorMittal. Je ne sais donc pas ce qu'il est possible de faire.</i>	M. Craft répond que le citoyen est un expert du milieu où il habite. M. Péloquin ajoute qu'ArcelorMittal proposera des solutions aux problématiques et que les citoyens apporteront des commentaires sur les situations vécues.

Modalités du Comité de suivi

M. Craft demande aux personnes présentes d'indiquer, en votant, leur appréciation de différents aspects du Comité. Pour alléger le compte rendu, le détail des échanges survenus pendant cette partie de la rencontre est présenté à l'annexe 1. Les propositions initiales, quant à elles, sont incluses dans les diapositives 35 à 44 de la présentation visuelle, à l'annexe 2.

Le mandat adopté est le suivant :

1. Assurer un suivi régulier des activités et projets d'ArcelorMittal, notamment les démarches en cours pour améliorer la gestion environnementale
2. Partager à ArcelorMittal les préoccupations et les enjeux de la population et des organisations de Contrecœur en lien avec ses activités
3. Formuler des suggestions sur les avenues à explorer pour favoriser la bonne cohabitation des activités d'ArcelorMittal
4. Assurer un suivi de la gestion des plaintes par ArcelorMittal

Le rôle des membres adopté est le suivant :

1. Participer de façon volontaire et active aux travaux du Comité
2. Prendre connaissance de la documentation relative aux travaux du Comité
3. Formuler des questions, opinions et suggestions
4. Partager avec ArcelorMittal les préoccupations du milieu
5. Respecter les règles de fonctionnement adoptées par consensus

Le fonctionnement adopté est le suivant :

1. Code d'éthique : respect des opinions, collaboration, bonne foi
2. Règles flexibles et consensuelles, pouvant être ajustées au besoin
3. Préparation par l'initiateur d'outils d'information vulgarisés et courts pour les rencontres
4. Avis adoptés par consensus (pas de vote à majorité)
5. Animation et coordination par une ressource externe et indépendante
6. Comptes rendus validés par le Comité, puis rendus publics
7. Fréquence des rencontres à déterminer avec le Comité en fonction du plan de travail (1 rencontre proposée d'ici fin 2018)

Les engagements d'ArcelorMittal adoptés sont les suivants :

1. Rendre disponible au Comité l'information utile concernant les différents thèmes abordés
2. Fournir les réponses aux questions soulevées par les membres, dans des délais raisonnables
3. Prendre en considération et évaluer les suggestions formulées par le Comité, rendre compte des résultats et motiver un refus, le cas échéant
4. Assurer le soutien nécessaire au bon fonctionnement des rencontres (ex. dépenses pour salle, café, lunchs, déplacements)
5. Diffuser dans la communauté l'information relative au Comité

6. Être ouvert à inviter des experts externes sur le Comité, pour répondre à des enjeux spécifiques soulevés

Exercice de priorisation des thématiques potentielles

(Diapositive 46)

Puis, M. Craft soumet une liste de thématiques pouvant être abordées au Comité afin que les participants puissent les prioriser de manière participative.

Dans un premier temps, les participants sont invités à donner leur appréciation de la liste, en retirant ou en ajoutant des thématiques au besoin.

La liste validée par les participants est la suivante :

- A. Bruit (sources, suivi et mesures de réduction des impacts)
- B. Poussières (sources, suivi et mesures de réduction des impacts)
- C. Vibrations
- D. Engagements communautaires
- E. Santé *(ajout des participants)*
- F. Protection des forêts *(ajout des participants)*

Dans un second temps, les participants sont appelés à voter pour les trois thématiques qu'ils jugent prioritaires. Les trois thématiques ressorties de l'exercice sont, en ordre d'importance :

1. Poussières (sources, suivi et mesures de réduction des impacts)
2. Santé
3. Bruit (sources, suivi et mesures de réduction des impacts)

M. Craft indique que ces thématiques devraient figurer aux ordres du jour des prochaines rencontres du Comité. M. Savard rappelle que d'autres thématiques pourraient être abordées. Un participant indique, notamment, qu'il jugerait important de discuter d'engagement communautaire.

Exercice d'auto-désignation des membres

Puis, M. Craft invite les participants issus des différentes catégories de membres potentiels (citoyens, organismes environnementaux, organismes communautaires, etc.) à se regrouper pour déterminer, conjointement, qui seront les membres actifs du comité.

Au terme de l'exercice, les membres suivants sont désignés :

Organisme	Nom
<i>Résidents du voisinage</i>	Gilles Abella
	Abdelkader Benhalima
	Claude Dansereau
	Marie-Michèle Desrosiers
	Sylvie Giard
	Serge Hébert
	Normand Simoneau
	Joseph Soltès
<i>Ville de Contrecoeur</i>	François Handfield, directeur général
	Marc Proulx, directeur des services techniques
<i>Organisme communautaire</i>	Bruno Joly, Demain à cœur
<i>Organisme environnemental</i>	Richard Marois, CRE Montérégie (Substitut : Ugo Forcier, CRE Montérégie)
<i>Organisme économique</i>	Vacant
<i>Organisme récréotouristique</i>	Yves Beaulieu, Colonie des Grèves
<i>Organisme lié à l'enseignement et à la recherche</i>	Édith Leclerc, Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTEI)

M. Péloquin réitère que des observateurs pourront être admis aux rencontres et que la page Facebook d'ArcelorMittal (<https://www.facebook.com/ArcelorMittal.PLC/>) sera le canal privilégié pour informer la communauté des activités du Comité. Il précise également que, puisque le comité n'est pas décisionnel, il ne sera pas nécessaire d'avoir un quorum pour tenir les rencontres.

Puis, les questions et commentaires suivants sont formulés :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<i>Qui prendra les notes des rencontres et s'assurer de faire les suivis?</i>	M. Craft indique que l'équipe de Transfert sera présente pour prendre les notes des rencontres. Les comptes rendus ne seront pas au nom d'ArcelorMittal, mais bien au nom de Transfert.
<i>Pourra-t-on déterminer des échéances pour les suivis?</i>	M. Péloquin répond que oui, comme cela a été fait jusqu'à maintenant. L'équipe le mentionnera s'il n'est pas possible de donner une date.
<i>Dans les comptes rendus, est-ce que les gens seront nommés?</i>	M. Craft indique qu'habituellement, les comptes rendus contiennent la liste des membres mais que les échanges sont non nominatifs.

5 PROCHAINES ÉTAPES

M. Craft sonde les nouveaux membres du Comité à propos de leurs préférences pour les moments des rencontres, et propose de tenir celles-ci le soir, entre 19 h et 21 h. Le Comité indique son accord.

Puis, il demande au Comité quels sont les jours de la semaine à privilégier. Le mercredi fait consensus auprès des membres. M. Craft propose de valider les disponibilités de l'équipe d'ArcelorMittal et de proposer une date sous peu au Comité. La première rencontre est prévue en novembre.

Les prochaines étapes sont donc les suivantes :

- Des relances seront effectuées pour combler le siège vacant (organisme économique)
- Le compte rendu de la rencontre sera produit par Transfert et diffusé aux participants au cours des deux prochaines semaines. Ceux-ci auront un délai d'environ deux semaines pour l'approuver avant qu'il ne devienne public.
- En parallèle, les membres désignés seront convoqués à la première rencontre du Comité de suivi.

La question suivante est formulée :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
À quel endroit se tiendront les rencontres?	M. Craft suggère que les rencontres se tiennent au centre multifonctionnel, dans le même local que la présente rencontre.

6 FIN DE LA RENCONTRE

M. Péloquin conclut la rencontre en rappelant qu’ArcelorMittal a la volonté d’intensifier le dialogue avec la communauté, dans le contexte des récents changements dans le développement domiciliaire à Contrecoeur. Il est heureux de constater que la démarche proposée satisfait la communauté.

M. Savard souligne l’engagement d’ArcelorMittal à déployer les efforts nécessaires pour que des résultats concrets émergent de cette démarche.

Les questions et commentaires suivants sont formulés :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<i>Je vous remercie d’ouvrir votre porte à la population. Je crois que le fait de savoir ce qui se passe nous permettra d’être rassurés. La santé et la sécurité sont, pour moi, des enjeux primordiaux, et je trouve formidable qu’on puisse travailler ensemble à ce sujet.</i>	
<i>Avez-vous pensé promouvoir ces rencontres dans le journal Le Noblet? Est-ce que le reste de la population pourrait être intéressée à savoir ce qui se passe?</i>	M. Craft note cette suggestion de moyen de communication. M. Péloquin indique que <i>Le Noblet</i> est l’organe de communication de la Ville, qui n’est pas l’initiatrice de la démarche, et que les outils de communication appartenant à ArcelorMittal devraient être privilégiés. Cependant, cette discussion pourra avoir lieu au Comité.

La rencontre s’est terminée vers 21 h 20.

Camille Montreuil et Dave Arseneau
Rapporteurs de la réunion

7 ACTIONS DE SUIVI

Pendant la rencontre, l'équipe d'ArcelorMittal s'est engagée à :

ACTIONS DE SUIVI PAR RAPPORT AUX OPÉRATIONS D'ARCELORMITTAL :

- Préciser la superficie déboisée pour réaliser la nouvelle route entre les complexes de Contrecœur-Est et Contrecœur-Ouest
- Évaluer la possibilité de réaliser des échantillonnages de poussières sur les voitures, de même que dans le milieu de façon plus générale, et de les communiquer
- Évaluer les suggestions des citoyens concernant les moyens de communication à utiliser (notamment le journal *Le Noblet*)

ACTIONS DE SUIVI PAR RAPPORT AU COMITÉ DE SUIVI :

- Reformuler la 2^e partie du mandat, de manière à y inclure les organisations de Contrecœur
- Thématiques qu'ArcelorMittal a indiqué être ouverte à aborder dans le cadre du Comité
 - Composition des poussières
 - Mécanismes de compensation
 - Point statutaire : suivi des projets
 - Point statutaire : suivi des plaintes
- Inclure aux ordres du jour des premières rencontres les trois thématiques prioritaires suivantes : poussières, santé, bruit.
- Proposer rapidement aux membres désignés une date pour la première rencontre du Comité (un mercredi, de 19 h à 21 h, en novembre).
- Effectuer des relances pour combler le siège vacant.
- Préparer le compte rendu de la rencontre dans un délai de deux semaines et le soumettre aux participants pour approbation

ANNEXE 1
SYNTHÈSE DES ÉCHANGES
CONSTITUTION DU COMITÉ DE SUIVI

Mandat, rôle des membres, fonctionnement, engagements d'ArcelorMittal

Pendant cette partie de l'exercice, les questions et commentaires suivants ont été formulés :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<i>Dans le 2^e élément du mandat, soit de partager les préoccupations et enjeux de la population, je suggère d'inclure les organisations de Contrecœur. Parfois, les organismes ont des visions qui sont plus globales.</i>	M. Craft indique que la formulation du mandat sera ajustée dans ce sens.
<i>Est-ce qu'il y aura un modérateur?</i>	M. Craft répond que, selon la proposition, il serait l'animateur de ces rencontres. Cela fait partie des règles de fonctionnement, qui seront discutées quelques minutes plus tard.
<i>Quelle sera la fréquence des rencontres?</i>	M. Craft répond qu'une proposition sera présentée pour 2018, mais que le comité et ArcelorMittal pourront convenir ensemble d'un plan de travail réaliste pour la suite.

Priorisation des thématiques potentielles

Pendant cette partie de l'exercice, les questions suivantes ont été formulées :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<i>Pourquoi les vibrations font-elles partie des thèmes proposés?</i>	M. Savard répond qu'il s'agissait d'une préoccupation exprimée à la rencontre de juillet. Il explique que lorsque la glace reste prisonnière de l'acier liquide, dans la ferraille, une déflagration assez importante peut être générée dans certaines circonstances.

<i>Est-ce que cela peut survenir la nuit?</i>	M. Savard indique que oui, car ArcelorMittal fonctionne 24 h sur 24, 7 jours sur 7. Il ajoute qu'il y a jusqu'à 4-5 explosions majeures par hiver. Lorsque cela survient, ArcelorMittal doit arrêter les équipements pendant plusieurs heures pour les réparer.
<i>Est-ce que « visite de site » est vraiment une thématique?</i>	Les participants conviennent de retirer ce thème de la liste.
<i>Qu'entendez-vous par « engagements communautaires »?</i>	M. Péloquin explique que ce thème a été abordé à la rencontre de juillet. Il correspond aux engagements de l'entreprise par rapport aux dons et commandites d'organismes de la région, à l'emploi régional, aux entrepreneurs locaux, etc.

ANNEXE 2
PRÉSENTATION VISUELLE

Création du Comité de suivi avec le voisinage

Mercredi 3 octobre 2018
Centre multifonctionnel, Contrecoeur



RÔLE DE TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

▪ Notre mandat :

- S'assurer que les informations sont présentées de façon claire
- Bien documenter les questions et préoccupations pendant la rencontre
- Noter les échanges et produire un compte rendu
- Veiller à ce qu'il y ait un suivi pour les questions en suspens

▪ Gardien du processus

POUR UN BON FONCTIONNEMENT

- Partager le temps de parole, pour que tout le monde puisse s'exprimer
- Respecter les idées des autres
- Respecter le processus convenu ensemble



3

Déroulement proposé

- Tour de table
- Partage d'information
 - Suivis de la rencontre du 12 juillet
 - Projets d'investissement
 - Nouveaux moyens de communication
- Proposition de fonctionnement du Comité
- Période d'échanges
- Prochaines étapes



Pause pendant la soirée

4

Notre équipe



- Marco Savard, directeur général, Complexe de Contrecoeur-Est
- Luc Chabot, directeur, Environnement
- Louis-Philippe Péloquin, directeur, Communications
- Karine Raiche, spécialiste en communication

5

Suivis de la rencontre du 12 juillet



Suivis	État d'avancement
1 Évaluer la possibilité qu'ArcelorMittal prenne l'initiative de placer des appareils pour mesurer la qualité de l'air, et que l'entreprise réalise des campagnes d'échantillonnages sur une plus grande durée (une année complète, par exemple)	<ul style="list-style-type: none">• Acquisition d'équipements réalisée• Attestations d'assainissement en cours avec le ministère – permettra d'établir des balises• Un suivi sera réalisé avec le Comité lorsque plus d'information sera disponible

6

Suivis de la rencontre du 12 juillet



	Suivis	État d'avancement
2	Réaliser un suivi auprès des sous-traitants pour les inciter à utiliser des alarmes de recul moins bruyantes	<ul style="list-style-type: none">• Équipements d'ArcelorMittal :<ul style="list-style-type: none">• Inventaires en cours pour identifier les équipements à modifier• Objectif : 100 % d'équipements avec alarmes moins bruyantes• Échéanciers à venir (présentation au comité)• Équipements des sous-traitants<ul style="list-style-type: none">• Présentation prévue en décembre pour sensibiliser les entrepreneurs à cette question

7

Alarmes de recul Différence entre alarme tonale et alarme à large bande



<https://www.youtube.com/watch?v=AGjDzKP0Tx4>

8

Suivis de la rencontre du 12 juillet



Suivis		État d'avancement
3	Poursuivre la réflexion sur la meilleure façon d'assurer le maintien du chenal	<ul style="list-style-type: none">• Fera partie de l'attestation d'assainissement à venir• Des alternatives continuent à être évaluées• Suivi qui prendra quelques années

9

Suivis de la rencontre du 12 juillet



10

Suivis de la rencontre du 12 juillet



	Suivis	État d'avancement
4	Évaluer la demande d'un citoyen concernant le terrain du bois du Curé – à savoir si ArcelorMittal pourrait acquérir ce terrain	<ul style="list-style-type: none">• Demande évaluée : ArcelorMittal souhaite se concentrer sur ses propres terrains et gérer les boisés sur sa propriété• Projet à venir qui sera annoncé bientôt afin de répondre au besoin de zones de conservation dans la communauté

11

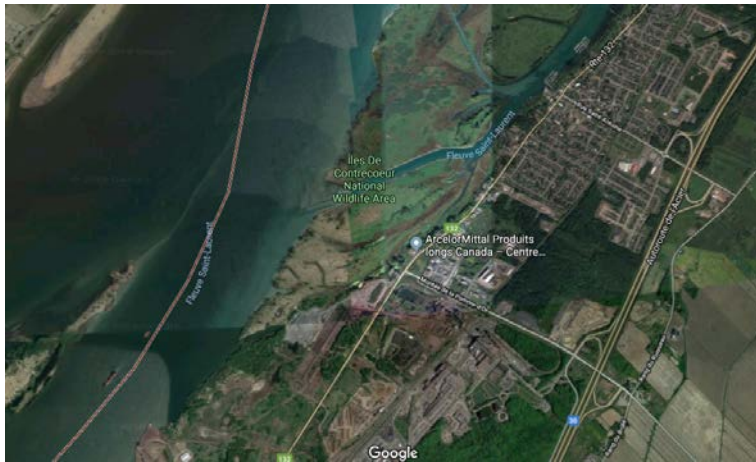
Suivis de la rencontre du 12 juillet



	Suivis	État d'avancement
5	Évaluer la possibilité d' entretenir les terrains en friche du côté nord de la route 132, pour la portion de terrain appartenant à ArcelorMittal	<ul style="list-style-type: none">• Première étape : délimiter la portion de terrain appartenant à ArcelorMittal (voir photos)• Pourra faire partie des discussions lors des premières rencontres du Comité

12

Suivis de la rencontre du 12 juillet

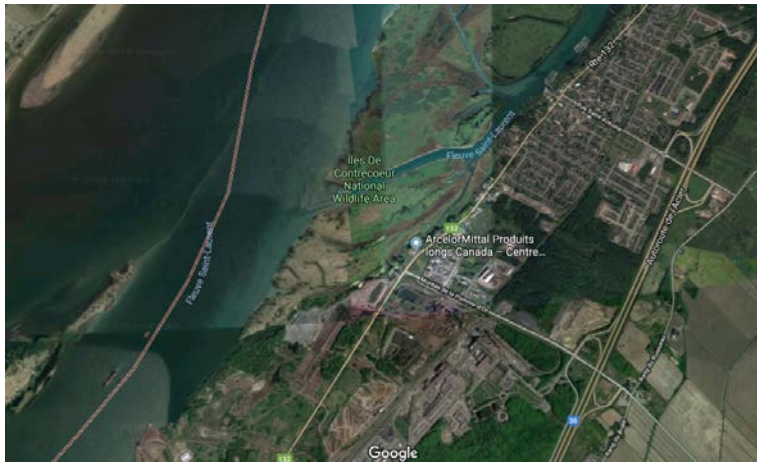


Suivis de la rencontre du 12 juillet



	Suivis	État d'avancement
6	Évaluer la possibilité de dégager l'accotement de la route 132 sur la portion appartenant à ArcelorMittal (présence de résidus grossiers – enjeu pour les cyclistes)	<ul style="list-style-type: none">• Passage quotidien d'un camion pour le nettoyage de l'accotement

Suivis de la rencontre du 12 juillet



Exemple passage du camion-balai Le 26 septembre dernier



Suivis de la rencontre du 12 juillet



Suivis		État d'avancement
7	<p>Tenir compte des suggestions évoquées lors de la rencontre quant aux moyens de communication à privilégier avec la communauté</p> <ul style="list-style-type: none">• Panneau de la Ville• Le Contrecourant.com• Journal des retraités• Visites de site• Page Facebook	<ul style="list-style-type: none">• Page Facebook en ligne (présentée plus tard pendant la rencontre) – canal de communication privilégié pour l'instant• Visites de site à venir avec le Comité• Ouverture à utiliser d'autres moyens de communication, s'ajuster selon les besoins

17

Suivis de la rencontre du 12 juillet



Suivis		État d'avancement
8	<p>De façon générale, tenir la communauté informée de l'avancement des projets d'investissement</p>	<ul style="list-style-type: none">• Suivi réalisé plus tard pendant la rencontre• Le compte rendu de la rencontre sera public – disponible sur Internet et diffusé sur notre page Facebook

18

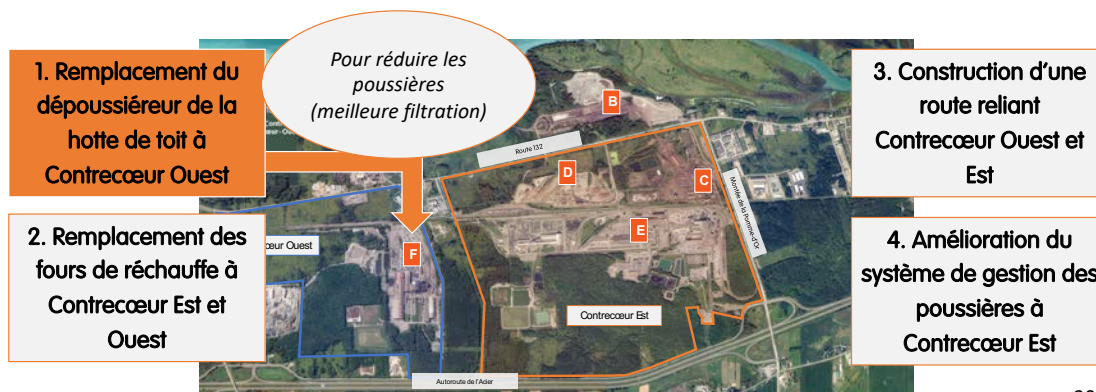


19

Mise à jour - projets d'investissement



- 4 projets d'investissement en cours pour améliorer la performance environnementale des installations :



20

Mise à jour - projets d'investissement



Remplacement du dépoussiéreur de la hotte de toit à Contrecœur Ouest



Première pelletée de terre
Juin 2018



Avancement des travaux
Septembre 2018

Mise à jour - projets d'investissement



- 4 projets d'investissement en cours pour améliorer la performance environnementale des installations :



Mise à jour - projets d'investissement



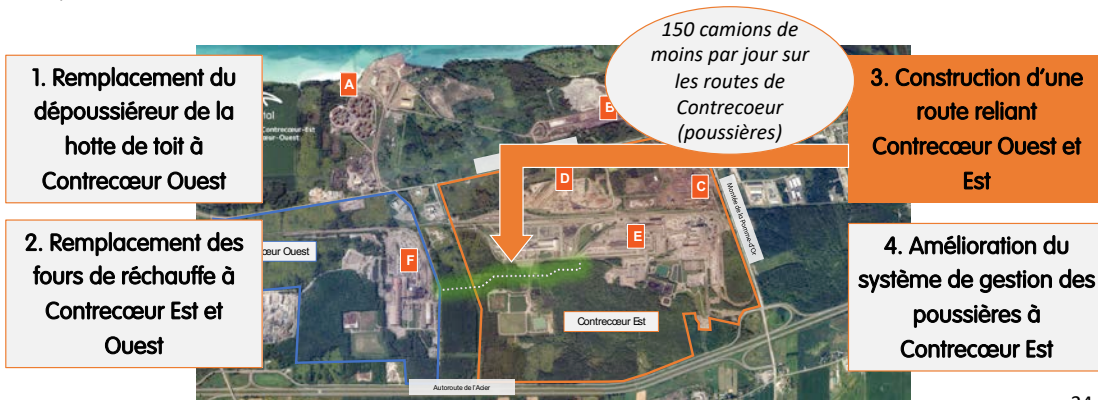
Remplacement des fours de réchauffe à Contrecoeur Est et Ouest



Mise à jour - projets d'investissement



- 4 projets d'investissement en cours pour améliorer la performance environnementale des installations :



Mise à jour -projets d'investissement



Construction d'une route reliant Contrecœur Ouest et Est



25

Mise à jour - projets d'investissement



- 4 projets d'investissement en cours pour améliorer la performance environnementale des installations :

1. Remplacement du dépoussiéreur de la hotte de toit à Contrecœur Ouest

2. Remplacement des fours de réchauffe à Contrecœur Est et Ouest

3. Construction d'une route reliant Contrecœur Ouest et Est

4. Amélioration du système de gestion des poussières à Contrecœur Est

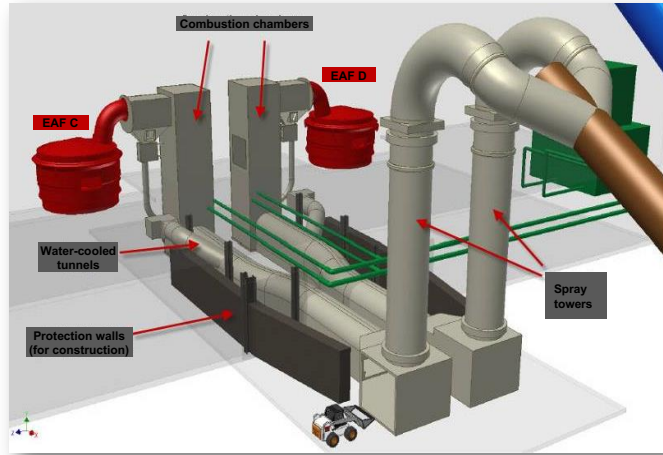
Pour réduire les poussières (projet en 3 phases)

26

Mise à jour - projets d'investissement



Amélioration du système de gestion des poussières à
Contrecœur Est (3 phases)



Nouveau moyen de communication



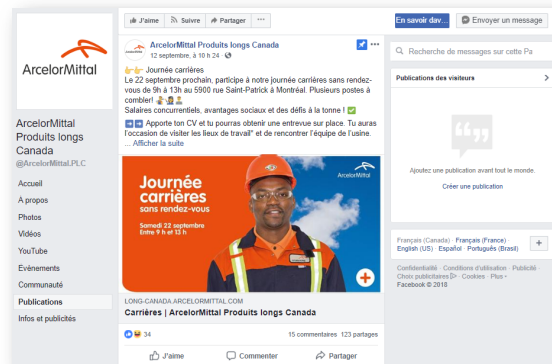
Page Facebook

- Lancement en septembre 2018
- Objectif : informer la communauté et partager les nouveautés
- Déjà plus de 250 abonnés
- Exemples de nouvelles partagées :
 - Point sur la sécurité
 - Journée carrière et offres d'emploi
 - Partage de l'invitation pour la rencontre de ce soir



Pour nous suivre :

« ArcelorMittal Produits longs Canada »



Les moyens à privilégier pour déposer une plainte demeurent :

1. Site Internet : <http://long-canada.arcelormittal.com>
 - Section « Nous joindre » - Formulaire de contact
 - Pour traiter les commentaires, questions et plaintes non urgentes
 - Retour dans les 2 jours ouvrables; autres suivis au besoin
 - Le site contient d'autres renseignements sur nos activités
2. Ligne téléphonique 24/7 : **450 392-3256** ou **1 800 361-2605**
 - Rétroaction immédiate et rapide si urgences
 - Pour toute autre requête, même procédure que site Web : retour dans les 2 jours ouvrables; autres suivis au besoin



Période d'échanges sur la présentation



Formation d'un comité



En créant un comité, nous souhaitons :

1. **Tenir la communauté bien informée** sur nos activités et nos projets
2. Permettre à la communauté de **nous formuler leurs préoccupations ou des suggestions** en lien avec nos opérations et nos projets
3. **Prioriser les mesures** visant à favoriser une cohabitation harmonieuse entre nos activités et la communauté avoisinante

31

FONCTIONNEMENT PROPOSÉ : CONSTITUTION DU COMITÉ DE SUIVI

1. **Modalités proposées pour le comité :**
 - Mandat
 - Composition
 - Rôle des membres
 - Fonctionnement
 - Engagements d'ArcelorMittal
 - Plan de travail
2. **Après chaque proposition, les participants indiquent si celle-ci leur paraît :**
 - A. Tout à fait convenable (pas d'ajustement nécessaire)
 - B. Convenable, mais gagnerait à être ajustée
 - C. Pas convenable (doit être revue)
3. **En fonction des résultats du vote, chaque proposition peut être discutée et, au besoin, revue.**

32

FONCTIONNEMENT PROPOSÉ : CONSTITUTION DU COMITÉ DE SUIVI

1. **Modalités proposées pour le comité :**
 - Mandat
 - Composition
 - Rôle des membres
 - Fonctionnement
 - Engagements d'ArcelorMittal
 - Plan de travail
2. **Après chaque proposition, les participants indiquent si celle-ci leur paraît :**
 - A. Tout à fait convenable (pas d'ajustement nécessaire)
 - B. Convenable, mais gagnerait à être ajustée
 - C. Pas convenable (doit être revue)
3. **En fonction des résultats du vote, chaque proposition peut être discutée et, au besoin, revue.**

33

CONSTITUTION DU COMITÉ DE SUIVI

- **TEST : comment aimez-vous votre café?**



- A. Noir (sans sucre ni lait)
- B. Noir, avec du sucre
- C. Avec du lait, sans sucre
- D. Avec du lait et du sucre
- E. Je ne bois pas de café

34

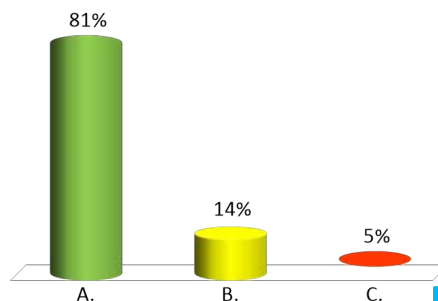
MANDAT

- **Un rôle consultatif et participatif (non décisionnel)**
- **Le mandat proposé du Comité est le suivant :**
 1. **Assurer un suivi régulier des activités et projets d'ArcelorMittal**, notamment les démarches en cours pour améliorer la gestion environnementale
 2. **Partager à ArcelorMittal les préoccupations et les enjeux de la population de Contrecoeur** en lien avec ses activités
 3. **Formuler des suggestions** sur les avenues à explorer pour favoriser la bonne cohabitation des activités d'ArcelorMittal
 4. **Assurer un suivi de la gestion des plaintes** par ArcelorMittal

35

MANDAT

- **Selon vous, le mandat proposé est-il :**
 - A. **Tout à fait convenable (pas d'ajustements nécessaires)**
 - B. **Convenable, mais gagnerait à être légèrement ajusté**
 - C. **Pas convenable et doit être revu**



36

COMPOSITION

- **Objectifs de la composition proposée :**
 - Avoir un nombre de participants permettant des échanges efficaces
 - Assurer la représentativité du milieu et la diversité des opinions

37

COMPOSITION

- **Composition proposée :**
 - Résidents du voisinage : environ 4 à 8
 - Ville de Contrecoeur (urbanistes, etc.) : 2
 - Organisme communautaire : 1
 - Organisme environnemental : 1
 - Organisme économique : 1
 - Organisme récréotouristique : 1
 - Organisme lié à l'enseignement et à la recherche : 1
 - Total : environ 11 à 15 membres

- Représentants d'ArcelorMittal : 1-2
- Autres personnes ressources et experts : au besoin

**POSSIBILITÉ POUR LES MEMBRES DE DÉSIGNER DES SUBSTITUTS*

38

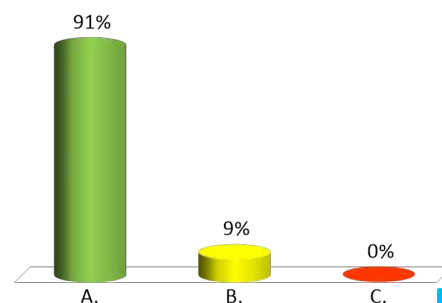
RÔLE DES MEMBRES

- Participer de façon volontaire et active aux travaux du comité
- Prendre connaissance de la documentation relative aux travaux du comité
- Formuler des questions, opinions et suggestions
- Partager avec ArcelorMittal les préoccupations du milieu
- Respecter les règles de fonctionnement adoptées par consensus

39

RÔLE DES MEMBRES

- Selon vous, le rôle proposé pour les membres est-il :
 - A. Tout à fait convenable (pas d'ajustements nécessaires)
 - B. Convenable, mais gagnerait à être légèrement ajusté
 - C. Pas convenable et doit être revu



40

FONCTIONNEMENT PROPOSÉ

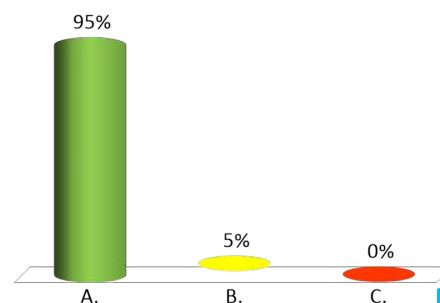
- Code d'éthique : respect des opinions, collaboration, bonne foi
- Règles flexibles et consensuelles, pouvant être ajustées au besoin
- Préparation par l'initiateur d'outils d'information vulgarisés et courts pour les rencontres
- Avis adoptés par consensus (pas de vote à majorité)
- Animation et coordination par une ressource externe et indépendante
- Comptes rendus validés par le comité, puis rendus publics
- Fréquence des rencontres à déterminer avec le comité en fonction du plan de travail (1 rencontre proposée d'ici fin 2018)

41

FONCTIONNEMENT PROPOSÉ

- Selon vous, les modalités de fonctionnement proposées sont-elles :

- A. Tout à fait convenables (pas d'ajustements nécessaires)
- B. Convenables, mais gagneraient à être légèrement ajustées
- C. Pas convenables et doit être revues



42

ENGAGEMENTS D'ARCELORMITTAL

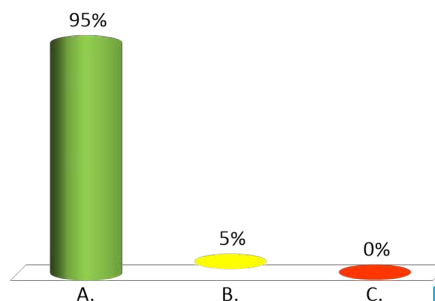
- Rendre disponible au comité l'information utile concernant les différents thèmes abordés
- Fournir les réponses aux questions soulevées par les membres, dans des délais raisonnables
- Prendre en considération et évaluer les suggestions formulées par le comité, rendre compte des résultats et motiver un refus, le cas échéant
- Assurer le soutien nécessaire au bon fonctionnement des rencontres (ex. dépenses pour salle, café, lunchs, déplacements)
- Diffuser dans la communauté l'information relative au comité
- Être ouvert à inviter des experts externes sur le comité, pour répondre à des enjeux spécifiques soulevés

43

ENGAGEMENTS D'ARCELORMITTAL

- Selon vous, les engagements d'ArcelorMittal proposés sont-ils :

- A. Tout à fait convenables (pas d'ajustements nécessaires)
- B. Convenables, mais gagneraient à être légèrement ajustés
- C. Pas convenables et doit être revus



44

PLAN DE TRAVAIL

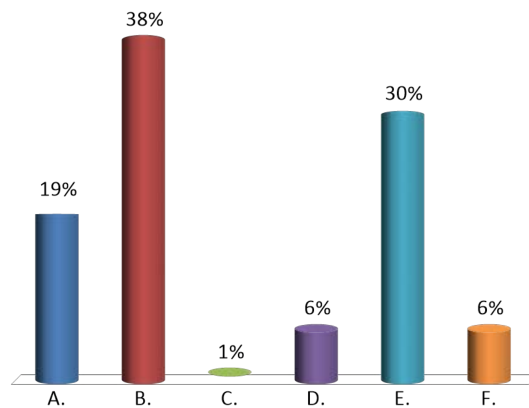
- 1 rencontre proposée d'ici fin 2018
- Thématiques potentielles (*exercice de priorisation à la diapositive suivante*) :
 - ÉTAPE 1 : COMPLÉTER LA LISTE DES THÉMATIQUES POTENTIELLES
 - ÉTAPE 2 : SÉLECTIONNER SUCCESSIVEMENT VOS 1^{ER}, 2^E ET 3^E CHOIX
- Élaboration d'un calendrier de travail pour 2019

45

PLAN DE TRAVAIL

▪ Exercice de priorisation des thématiques potentielles

- A. Bruit (sources, suivi et mesures de réduction des impacts)
- B. Poussières (sources, suivi et mesures de réduction des impacts)
- C. Vibrations
- D. Engagements communautaires
- E. Santé
- F. Protection des forêts



46

EXERCICE PARTICIPATIF DE DÉSIGNATION DES MEMBRES

- Travail en sous-groupe, secteur par secteur
- Auto-évaluation à l'égard de :
 1. Votre intérêt/motivation par rapport au rôle du Comité
 2. L'engagement demandé
 3. Votre indépendance
- Lorsque plusieurs représentants d'une catégorie sont intéressés à participer :
 - Ils doivent définir entre eux les membres qui siégeront au Comité
 - Possibilité de désigner des membres substitués (du même milieu ou réseau)
 - Possibilité d'établir des modalités pour le transfert d'information aux autres participants du même milieu ou réseau

47

RÉSUMÉ ET DÉTERMINATION DES PROCHAINES ÉTAPES

- Présentation des membres désignés
- Prochaines étapes
 - Date de la première rencontre (date, heure et lieu)
 - Diffusion d'information sur les activités du Comité

48